

Note n° 69 aux retraitées et retraités adhérant à Solidaires

Le 12 mai 2020

Baisse du niveau de vie en retraite

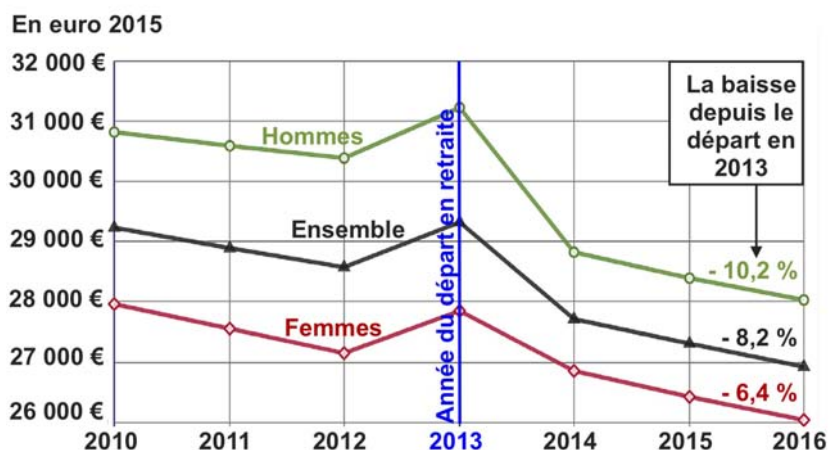
L'INSEE a étudié le niveau de vie au moment du départ à la retraite et mesuré sa diminution, voir les tableaux en cliquant [ici](#).

Trois ans après leur départ, le niveau de vie des retraité-e-s est inférieur de 8,2 % à celui qu'ils avaient trois ans avant la retraite. C'est ce qu'indiquent les statistiques qui portent sur les 758 000 personnes parties en retraite en 2013, en moyenne à 62 ans et 9 mois pour les femmes et à 61 ans et 8 mois pour les hommes.

Le graphique détaille les évolutions. La baisse, la première année, se poursuit ensuite de manière plus modérée. Ce sont des moyennes, la baisse concerne 56 % des personnes, la hausse profite à 32 % des nouveaux retraités, ceux aux ressources les plus limitées qui bénéficient des minimas.

L'évolution entre 2010 et 2012 montre une baisse des salaires de 4 % par an : les seniors sont de moins en moins présents au travail. L'augmentation du revenu en 2013 résulte de l'indemnité de retraite et de dispositions financières particulières au moment du départ à la retraite.

Niveau de vie annuel moyen des personnes parties à la retraite en 2013



Le prix de la délation

Le gouvernement pense que tout s'achète. Il sait bien que certains médecins libéraux sont attachés au secret médical, le Syndicat de la Médecine Générale parle de trahison de l'éthique professionnelle.

Il tente d'acheter les médecins qui accepteront de participer au dépistage et au traçage de leurs patients : le tarif de la consultation d'un patient positif passera à 30 euros, montant faisant probablement référence aux 30 deniers de Judas. Et si le médecin donne des renseignements sur son patient et sa cellule familiale, il touchera de 2 à 4 € en plus selon la qualité des renseignements sur la traçabilité des contacts au-delà des membres du foyer.

Crise, baisses de cotisations et retraites

Le régime de base

La Sécurité sociale, après le versement des pensions début mai, a un besoin de financement de 52 milliards, ce qui reste inférieur au plafond de son autorisation d'emprunt, relevé fin mars à 70 milliards.

Ce passage financier délicat est dû à des mesures décidées par le gouvernement : - 22 milliards de recettes à cause de l'exonération des prélèvements retraites sur les indemnités versées pour compenser le chômage partiel et - 13 milliards pour le report de cotisations mis en place depuis la mi-mars en liaison avec les arrêts d'activités suite à l'installation de la pandémie en France.

L'Agirc-Arrco à sec

La retraite complémentaire Agirc-Arrco subit la crise sanitaire et sa trésorerie se retrouve quasiment à sec. Les administrateurs ne craignent rien, mais demandent un prêt de 8 milliards d'euros pour payer les pensions à verser début juin puis juillet.

Cette situation difficile est provoquée par la baisse des recettes due aux décisions du gouvernement : report de cotisations sociales des entreprises ; exonération de cotisations pour le chômage partiel. Cette baisse risque de provoquer un déficit du régime, alors qu'il venait de passer en positif après avoir imposé des gels de pensions et une baisse de 10 % pendant 3 ans de la nouvelle pension en cas de départ avant 64 ans. Retour du déficit = nouvelle baisse des pensions ?

Nouvelles économies dans la santé ?

Le démagogue Président de la République a clamé, le 12 mars, que la santé n'a pas de prix, mais quels seront ses actes ? L'ex-directeur de l'ARS de Nancy a déjà donné une indication : les suppressions de lits devront avoir lieu. Le comité d'alerte sur l'évolution des dépenses d'assurance maladie vient de publier son rapport (voir [ici](#)), il craint que la crise sanitaire provoque un dérapage des comptes et appelle « une vigilance renouvelée pour assurer, comme depuis dix ans, le respect de l'objectif de dépenses prévu par la loi de financement pour 2020 ».

En clair : les dépenses pendant la crise devront être récupérées par des économies plus fortes que prévues...

Raison de plus pour se mobiliser et imposer que la santé, qui n'a pas de prix, ait les moyens nécessaires pour satisfaire les besoins de la population ... et pour faire face à l'inévitable prochaine crise.



Les dividendes de Korian

Korian, géant des Ehpads privés, avait prévu en février de verser 54 millions d'euros à ses actionnaires. Puis le Covid 19 a commencé ses ravages, de nombreuses entreprises ont diminué ou supprimé les dividendes pendant la durée de la crise, comme Orpéa, autre groupe gérant des Ehpads privés. Korian, pourtant dans la tourmente avec 2,6 % de décès, pour 1,7 % à Orpéa, restait bizarrement silencieux.

Toute la gauche est montée au créneau, jusqu'à accuser Korian de « détournement de fonds ». Les pressions politiques ont fini par payer : suppression des dividendes et baisse du salaire des administrateurs.

Les retraités dans les statistiques

Connaître la situation de toutes les personnes en retraite nécessite du temps d'analyse des statistiques des différentes caisses de retraite. La DRESS vient de diffuser les tableaux de 2018, à voir [ici](#).

Les retraités de droit direct sont 16,4 millions, soit 1,3 % de plus comme ces dernières années qui reste inférieur au rythme des années 2005 - 2010. Les femmes représentent 52 % des retraités. Tous régimes confondus, 745 000 personnes ont pris leur retraite en 2018, soit 5,3 % de plus qu'en 2017.

Les pensions de réversion concernent 4,4 millions de personnes, dont 1,1 million de ces bénéficiaires, n'ont pas d'autre pension. Les femmes occupent une grande place, 88 %.

Le montant moyen des pensions s'élève à 1 432 euros bruts (1 316 nets). Les femmes 41 % de moins que les hommes. Entre 2013 et 2018, le montant moyen de la pension brute a augmenté de 1,9 %, c'est une conséquence mathématique des pensions des nouveaux arrivants, plus élevées que celles des « partants ».

Pour les retraités en place, la pension brute a baissé de 1,1 % et la pension nette de 3 %.

Combien de décès pour le personnel de santé ?

Selon la CARMF (Caisse Autonome de Retraite des Médecins de France), à la fin mars, parmi les décès des 25 personnels soignants les décès des médecins concernent 9 actifs, 11 retraités et un médecin en cumul emploi-retraite. Il faudrait ajouter les médecins hospitaliers qui ne sont pas compris.

Au-delà, nous ne connaissons pas la réalité des décès parmi les infirmiers, aides-soignants, agents hospitaliers ou encore cadres de santé.

Nos vies dépendent des protections sanitaires et de leurs contrôles

Nos vies reposent sur la qualité du déconfinement, le respect des protections sanitaires, y compris dans les entreprises et services qui doivent travailler, surtout dans celles qui s'occupent des personnes âgées, une population fragile qui représente plus de 80 % des décès, dont la moitié en EHPAD.

Pourtant, depuis fin mars, la ministre du travail Muriel Pénicaud dissuade les agent-es de l'inspection du travail d'effectuer des contrôles, elle sanctionne l'un des leurs à Reims, Anthony Smith mis à pied à effet immédiat dans l'attente d'une sanction. Il lui est reproché d'avoir répondu à l'appel des élus du personnel et d'avoir demandé à l'employeur d'une structure d'aide à domicile de mettre des masques de protection et d'autres équipements de protection individuelle à disposition des aides à domicile.



Nos vies dépendent des protections sanitaires et de leurs contrôles. Levée immédiate de la mise à pied de l'inspecteur de travail de Reims.

Pour en savoir plus sur le site de Solidaires : [ici](#). Et pour signer la pétition : [ici](#).